

AUREILHAN



NEXITY IR PROGRAMMES
ESPRIT VILLAGE
AQUITAINE
50 rue de la Garonne
Bordeaux (33100)



Collectif T3 Bis 1010

Rez-de-chaussée

Surface habitable

Entrée	3.72m²
Séjour + Cuisine	23.52m²
SDE	4.60m²
WC	2.11m²
Dégagement	2.66m²
Placard	0.67m²
Local Technique	0.52m²
Chambre 1	12.53m²
Chambre 2	11.19m²
Cabine	4.69m²
Total Habitable	66.21m²

Terrasse	7.12m²
Jardin (dont terrasse)	98.00m²



04-04-2025

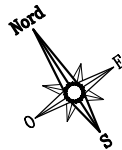


PF : Porte fenêtre
F : Fenêtre
FAV : Fenêtre sur allège vitrée
VR : Volet roulant
PL : Placard

Fri Frigo
LL Lave linge
Cui Cuisson
LV Lave vaisselle

Tableau électrique
Faux-plafond / Soffite
Ballon Thermodynamique

0 1 2m
Echelle



1010

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs techniques de toute nature et des tolérances d'exécutions. les surfaces et côtes indiquées sont approximatives. les retombées, faux plafonds, soffites, gaines ainsi que l'ensemble des équipements et du mobilier sont figurés à titre indicatif. les logements ne peuvent faire l'objet d'aucune modification qui aurait pour conséquence des les rendre non-coformes aux réglementations en vigueur et notamment la réglementation d'accessibilité aux PMR. Le mobilier n'est pas fourni. Les surfaces des éventuels jardins sont approximatives. ils peuvent présenter des pentes plus ou moins importantes selon la topographie projetée. Cette topographie n'est pas systématiquement reprise sur le plan. Les jardins peuvent être frappés de servitudes de passage de réseaux et canalisations enterrés, ou grevés de l'existence d'ouvrage enterré notamment d'un bassin de rétention. Le tracé des ouvrages est figuré à titre indicatif. Les aménagements prévus pour l'écoulement des eaux de la parcelle (noues, avaloirs...) ne figurent pas sur les plans, mais devront impérativement être conservés. Dans tous les cas, il convient de se rapporter aux dossier des ouvrages exécutés.